

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES MASKOUTAINS  
MUNICIPALITÉ DE LA PRÉSENTATION**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de Municipalité de La Présentation, tenue le 8 décembre 2021, à 17h30, à la salle du Conseil, située au 772, rue Principale à La Présentation et pour laquelle tous les élus ont accusé réception de l'avis de convocation émis le 10 novembre 2020.

L'avis public annonçant cette séance extraordinaire traitant de l'adoption du budget de l'année 2022 et du Programme triennal d'immobilisations qui a été affichée le 23 novembre 2021, conformément à l'article 956 du *Code municipal*.

Sont présents

Mesdames les conseillères :                   Mélanie Simard  
  Myriam La Frenière

Messieurs les conseillers :                Georges-Étienne Bernard  
  Frédéric Lussier  
  Rosaire Phaneuf  
  Jean Provost

formant quorum, sous la présidence de Madame la mairesse Louise Arpin.

Est aussi présente, Madame Josiane Marchand, directrice générale et greffière-trésorière.

**1-       OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Madame la mairesse Louise Arpin procède à l'ouverture de la séance à 17h30.

**2-       COVID-19 – TENUE DE LA SÉANCE – OUVERTURE PARTIELLE À LA POPULATION  
RÉSOLUTION NUMÉRO 305-12-21**

Considérant l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

Considérant les décrets subséquents, prolongeant cet état d'urgence par période additionnelle de dix jours;

Considérant qu'en date du 28 juin, la Montérégie est passée en zone verte ce qui permet au conseil municipal de siéger avec un public, mais limitée à 4 sièges seulement;

Considérant qu'un avis a été affiché pour informer la population de la tenue du conseil partiellement ouvert au public et que pour toutes questions que vous désirez adresser aux élus, vous devez nous le faire parvenir par écrit à l'adresse courriel suivante : [dg@municipalitelapresentation.qc.ca](mailto:dg@municipalitelapresentation.qc.ca)

Il est proposé Rosaire Phaneuf  
Appuyé par Georges-Étienne Bernard  
Et résolu à l'unanimité

Que la présente séance du conseil soit ouverte partiellement au public, avec 4 places de disponibles et qu'une copie du procès-verbal soit publié sur le site internet de la Municipalité dès que possible après la séance.

**3-       ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR  
RÉSOLUTION NUMÉRO 306-12-21**

Il est proposé par Mélanie Simard  
Appuyé par Jean Provost  
Et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

- 1-       Ouverture de la séance
- 2-       COVID-19 – Tenue de la séance – Ouverture partielle à la population

- 3- Acceptation de l'ordre du jour
- 4- Adoption du budget 2022 et du Programme triennal d'immobilisations pour 2022-2023-2024
- 5- Période de questions
- 6- Levée de la séance

**4- ADOPTION DU BUDGET 2022 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR 2022-2023-2024  
RÉSOLUTION NUMÉRO 307-12-21**

Considérant les informations financières remises par la directrice générale relativement au Budget de l'année 2022;

Considérant les projets inscrits au Programme triennal d'immobilisations élaboré pour les années 2022, 2023 et 2024;

Il est proposé par Myriam La Frenière  
Appuyé par Frédéric Lussier  
Et résolu à l'unanimité

D'approuver le Budget déposé pour l'exercice financier 2022, présentant des revenus et des dépenses de 5 045 503\$, incluant les affectations et investissements mais excluant l'amortissement des immobilisations, et qui sont répartis comme suit :

**REVENUS**

Taxes	4 037 098 \$
Paievements tenant lieu des taxes	21 900 \$
Services rendus	134 085 \$
Imposition de droits	105 000 \$
Amendes et pénalités	8 000 \$
Intérêts	11 000 \$
Autres revenus	32 500 \$
Transferts	695 920 \$

**TOTAL DES REVENUS** **5 045 503 \$**

**DÉPENSES**

Administration générale	808 478 \$
Sécurité publique	784 743 \$
Transport	896 360 \$
Hygiène du milieu	941 381 \$
Aménagement et urbanisme	89 275 \$
Loisirs et culture	525 380 \$
Frais de financement	159 036 \$
Remboursement d'emprunt	<u>665 110 \$</u>

**Sous total des dépenses** **4 869 763 \$**

Clôture terrain des loisirs	20 000 \$
Égout & Aqueduc – rues Bouvier et Gagnon	75 000 \$
Passage piétonnier le long du cimetière	50 000 \$
Plan d'aménagement pour le Centre Synagri	38 000 \$
Transfert réserve allocation départ	1 230 \$
Équip. Synagri, Garage, dôme et bassin d'eau potable	31 500 \$
Terrain de tennis	300 000 \$
Équipement, machinerie voirie	41 000 \$
Dôme à sel	142 000 \$
Aménagement pumptrack	10 000 \$
Surplus acc. non affectés (surplus libre)	(517 783) \$

Contribution réserve – Entretien GCC	12 793 \$
Contribution réserve – Vidange des étangs	(35 000) \$
Contribution réserve – Élections municipales	7 000 \$

**TOTAL DES DÉPENSES** **5 045 503 \$**

D'approuver le Programme triennal d'immobilisations pour les années 2022-2023-2024, qui présente les données suivantes en fonction des orientations générales du Conseil:

**ANNÉE 2022**

Travaux égout Route 137 et rues adjacentes	2 500 000 \$
Honoraires professionnels – Égout & Aqueduc – rues Bouvier et Gagnon	75 000 \$
Passage piétonnier le long du cimetière	50 000 \$
Plan d'aménagement pour le Centre Synagri	38 000 \$
Aménagement terrain sportif	300 000 \$
Nouveau pick-up	50 000 \$
Dôme à sel	142 000 \$
Resurfacement des rang Salvail Sud, Haut Salvail et 5 <sup>e</sup> Rang (si subvention)	2 500 000 \$
Garage municipal	2 500 000 \$

**ANNÉE 2023**

Réseau d'eau potable	à venir
Aménagement du stationnement Centre Synagri	500 000 \$
Travaux – Égouts & Aqueduc – rues Bouvier et Gagnon	3 500 000 \$

**ANNÉE 2024**

Aménagement de nouveaux jeux d'eau	150 000 \$
------------------------------------	------------

**5- PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions concernant le Budget 2022 et le PTI est mise à la disponibilité des citoyens.

**6- LEVÉE DE LA SÉANCE  
RÉSOLUTION NUMÉRO 308-12-21**

Il est proposé par Jean Provost  
Appuyé par Mélanie Simard  
Et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 17h43.

---

Louise Arpin  
Mairesse

---

Josiane Marchand  
Directrice générale et greffière-trésorière